

ENQUETE PUBLIQUE**EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de l'**Opérateur de Transport de Wallonie**, dont le siège social est établi avenue Gouverneur Bovesse 96 à 5100 NAMUR, représenté par M. Tony ROBERT, **en vue d'obtenir un permis d'urbanisme**, relatif à des terrains situés **rue Emile Vandervelde, rue de l'Espérance, rue de Montegnée, rue André Winands, rue Saint-Nicolas, rue Burenville, rue de Mons, rue des Noyers, rue André Delchef, rue des Botresses, boulevard Sainte-Beuve, rue Noé Renson, rue du Calvaire, rue des Hiercheuses, boulevard Carton de Wiart, avenue Olympe Gilbert, rue Bagolet, rue Jules de Lamine, avenue de Fontainebleau, rue Renwa, rue du Coq, rue de la Légia, rue Sainte-Marguerite, rue de Fexhe, rue des Meuniers à 4000 LIEGE.**

Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement et consiste à **réaménager des voiries et espaces publics entre le CHC Montlégia et le site de Fontainebleau (quartier Sainte-Marguerite), afin de créer une ligne de BUSWAY**. Il présente les caractéristiques suivantes :

- aménagement de la voirie du premier tronçon (CHC Mont Légia - site de Fontainebleau) de la ligne de bus à haut niveau de service appelé Busway reliant la gare d'Ans à Chênée ;
- requalification de l'espace public en revoyant la répartition entre les différents modes de déplacement avec :
 - des adaptations des voiries existantes (marquage, signalisation, réorganisation des bandes de circulation) ;
 - la création ou la modification de sites propres pour les Busway ;
 - la création ou la modification de trottoirs, pistes cyclables, stations, espaces paysagers.

Ces interventions impliquent des terrassements de déblais/remblais, des abattages d'arbres, la démolition d'ouvrages existants et d'une habitation.

Affichage de la demande :	9 juin 2026	Ouverture de l'enquête :	14 juin 2026
Clôture de l'enquête : Service Urbanisme et Qualité du logement : rue des Botresses 2 à 4420 Saint-Nicolas			
le 13 juillet 2026 à 11 heures			

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté dès l'annonce de l'enquête publique et jusqu'à la date de clôture de celle-ci :

- au Service Urbanisme et Qualité du logement, rue des Botresses, 2 à 4420 Saint-Nicolas, **uniquement sur rendez-vous**, via le numéro 04/239 97 70

Toute personne peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Opérateur de Transport de Wallonie, Avenue Gouverneur Bovesse 96 à 5100 NAMUR - tél. : 0800 399 18 – courriel : buswayliege@letec.be
- pour les aspects urbanistiques : Service Urbanisme et Qualité du logement- tél. : 04/239 97 70 – courriel : urbanisme@saint-nicolas.be
- ou auprès du Fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – tél. : 04/224 54 11.

Les réclamations et observations écrites doivent être adressées au Collège communal et parvenir au plus tard le 13 juillet 2026 en mentionnant, vos nom, prénom et adresse postale complète :

- **par courriel : urbanisme@saint-nicolas.be OU**
- **par courrier : Service Urbanisme et Qualité du logement, rue des Botresses 2, à 4420 Saint-Nicolas**
- Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courriel sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent également être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme et Qualité du logement - tél. : 04/239 97 70 ou lors de la séance de clôture d'enquête.

L'autorité compétente concernant le présent dossier est le fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie.

Par le Collège communal ,



Le Directeur général,

La Bourgmestre,